

Ecrit par le 8 juillet 2026

Rhône : 1re évaluation mondiale sur la pollution des plastiques dans un fleuve



La [CNR \(Compagnie nationale du Rhône\)](#), concessionnaire unique du Rhône et [l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) lancent, à partir du 1er avril prochain, 'Plastic-Rhône' la première étude mondiale sur les mécanismes de pollution par le plastique dans un fleuve.

Ce projet, mené en partenariat avec de nombreux laboratoires de recherche* et piloté par la startup occitane [Plastic@sea](#), durera 2 ans. Il s'agira d'évaluer ces rejets de plastique, de la source jusque dans la mer. Actuellement, on estime déjà que 80% de ces déchets en mer viennent des fleuves, principalement sous forme de micro-plastiques.

L'impact sur la planète est considérable puisque le plastique est désormais considéré comme le grand

Ecrit par le 8 juillet 2026

marqueur de l'ère géologique de l'Anthropocène. Dans nos océans et mers, les prévisions actuelles estiment que la masse de plastique deviendra équivalente à la quantité de poissons d'ici 2050. En Méditerranée, on prévoit que la concentration de plastique augmentera de 8% d'ici 2030, alors que les concentrations de micro-plastiques y sont déjà très élevées. Une situation qui met en danger les écosystèmes marins et la santé des populations.

« 100% des fleuves sont pollués par les plastiques. »

« Les fleuves sont malgré eux les principaux vecteurs de micro-plastiques dans les mers, qui causent des dommages incalculables à la nature et aux hommes, expliquent les partenaires de cette expérimentation. Alors qu'il faut agir à la source des pollutions, les flux de plastiques dans le continuum fleuve-mer sont encore mal connus. L'objectif est de procéder à un état des lieux de la pollution plastique dans le fleuve et mieux connaître les mécanismes de fragmentation des plastiques rejetés dans la mer Méditerranée. » L'expédition de la fondation [Tara Océan 'Micro-plastiques 2019'](#) réalisée sur 9 grands fleuves européens, dont le Rhône, a permis de montrer que 100% des fleuves sont pollués par les plastiques. La majorité des plastiques retrouvés est déjà sous forme de micro-plastiques impossibles à collecter et que les micro-plastiques sont de véritables 'éponges à polluants' avec un effet délétère sur la faune des grands fleuves et des océans.

S'il est quasi-impossible de les collecter une fois en mer, de nombreux scientifiques promeuvent des actions avant le déversement des déchets en mer. L'objectif du projet 'Plastic-Rhône' est donc d'appréhender ces mécanismes afin de mieux lutter contre cette pollution.

« Agir avant que les plastiques ne se déversent dans la mer. »

Pour cela, l'expérimentation se déroulera en 3 étapes. La première phase vise à réaliser un suivi de la pollution plastique (macro, micro et nanoplastiques) sur 5 points stratégiques le long du Rhône. Pour les macro-plastiques, environ 100 copies identiques d'objets en plastique récoltés lors d'une opération de nettoyage seront positionnés en cinq points stratégiques du fleuve. L'évolution des positions GPS de ces objets sera suivie en temps réel sur un serveur distant pour tous les objets connectés. Des prélèvements de macro-déchets seront également effectués sur les berges du Rhône, selon des protocoles établis au niveau européen. Pour les micro- et nano-plastiques, ils seront analysés dans l'eau du fleuve à partir d'embarcations légères.

Ensuite, il faudra comprendre la fragmentation de ces plastiques grâce à débris de différentes tailles et à différents degrés de vieillissement qui seront disposés dans des nasses le long du gradient de salinité fleuve-mer. « Leur degré de fragmentation sera suivi à des temps réguliers pendant 2 ans pour comprendre l'évolution de leur état en fonction des variations saisonnières et annuelles. »

Enfin, il s'agira d'estimer les volumes de ces flux vers la mer et plus particulièrement lors des phénomènes de crues.

**Le projet 'Plastic-Rhône' piloté par la société Plastic@Sea repose sur la complémentarité entre CNR*

Ecrit par le 8 juillet 2026

(Compagnie Nationale du Rhône), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et la fondation Tara Océan. Il s'appuiera également sur les expertises pluridisciplinaires de différents laboratoires publics spécialisés dans le domaine de la pollution plastique en milieu aquatique : le bureau d'études Tenum, le CNRS, l'université de Toulouse (Laboratoire des interactions moléculaires et réactivités chimiques et photochimiques, IMRCP), l'université de Perpignan (le Centre de formation et de recherche sur les environnements méditerranéens, Cefrem) et Sorbonne Université (Laboratoire d'océanographie microbienne, Lomic).

Consultation publique : Mouillez-vous pour l'eau



Donnez votre avis sur

comité de bassin rhône méditerranée

PRÉFET
COORDONNATEUR DE BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

L'eau les inondations et le milieu marin

Le rachat de Suez par Véolia, deux acteurs majeurs pesant 60% du marché de l'eau en France, relance la question de la gestion de cette ressource rare dont les infrastructures de distribution et d'assainissement sont en souffrance : environ 6 milliards sont investis chaque année, là où il faudrait 9 milliard pour

Ecrit par le 8 juillet 2026

maintenir à flot et moderniser ces équipements face à l'accroissement des tensions attendue sur la ressource hydrique dans les années à venir et les risques d'inondation.

Un sujet 'citoyen'

Sujet 'citoyen' par excellence, la gestion de l'eau fait l'objet, depuis le 1^{er} mars et pour les six prochains mois, d'une consultation publique pour améliorer la qualité des eaux, adapter notre territoire au changement climatique, enrayer la réduction de la biodiversité et prévenir les risque d'inondation.

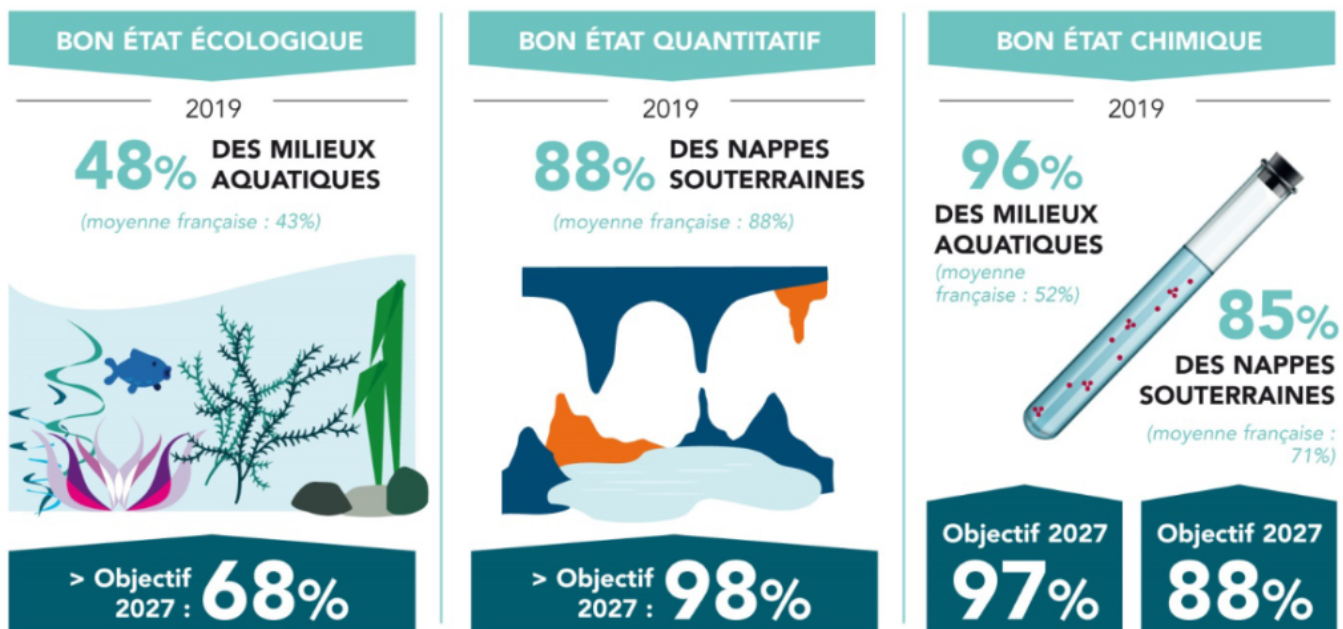
Organisée à l'échelle du [Comité de bassin Rhône Méditerranée](#), ce débat aboutira à l'adoption - comme dans chaque bassin hydrographique français - du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux ([SDAGE](#)) et du Plan de gestion des risques d'inondation ([PRGI](#)).

Pourquoi participer ?

Ces deux outils de planification seront mis à jour grâce aux avis recueillis, leurs enjeux précisés dans le cadre d'un objectif de « bon état des eaux » estimé à environ 3 milliards de dépenses sur les six prochaines années. La synthèse des résultats sera présentée début 2022.

Les citoyens, les collectivités, entreprises, associations ou groupes concernés peuvent répondre à cette consultation. Ils sont invités à donner leurs avis sur les actions et les programmes à engager. [Participez en ligne](#)

[Lire la plaquette](#) sur les projets actuels de SDAGE et de programme de mesures 2022-2027 du bassin Rhône-Méditerranée en consultation.



Etat actuel et objectif 2027 pour la qualité des eaux dans le bassin Rhône-Méditerranée.

La CNR nomme une responsable des affaires institutionnelles



Bernadette Laclais, ancienne députée de Savoie, rejoint le pôle institutionnel de la [CNR \(Compagnie nationale du Rhône\)](#) dirigé par Thomas San Marco, délégué général.

Cette spécialiste des stratégies territoriales de développement aura pour mission « d'inscrire la transition écologique en développant des projets d'aménagement cohérents avec les territoires au plus proche des besoins des bassins de vie et de leurs communautés ».

En effet, la CNR, premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable (eau, vent, soleil) s'est donnée pour objectif de mettre la transition écologique à la portée des collectivités territoriales via des projets d'aménagement dans les domaines de l'énergie, de la navigation et de l'irrigation. C'est dans ce cadre que Bernadette Laclais, diplômée de l'Institut d'études politiques de Grenoble et de l'institut d'urbanisme de Grenoble, aura pour but d'apporter toute son expérience pour garantir le lien entre les besoins d'aménagements territoriaux et le fonctionnement des institutions locales et nationales.

En charge du Rhône depuis 1934

Egalement première femme élue maire de Chambéry en 2017, vice-présidente de la région Rhône-Alpes de 2004 à 2012 elle a été députée de la Savoie entre 2012 et 2017. Mandat pendant lequel elle travaillera à la préparation de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Ecrit par le 8 juillet 2026

Parallèlement, elle s'est aussi investie au sein de [Centre-ville en mouvement](#), réseau visant à soutenir la redynamisation des centres urbains et de leur articulation avec leurs périphéries dont elle a été présidente.

Pour rappel la CNR assure la gestion du Rhône dans le cadre d'une concession lui attribuant depuis 1934 la charge des centrales hydroélectriques et autres infrastructures (19 barrages, 14 écluses à grand gabarit dont celles de Bollène, de Caderousse, d'Avignon et de Beaucaire, une cinquantaine de parcs éoliens et une vingtaine de centrales photovoltaïques), la navigation, l'irrigation ainsi que le contrôle des berges du Fleuve-roi. A ce titre, elle assure ainsi la construction et l'entretien de 400 km d'endiguements et de digues.

Risque inondation : fermeture du parking des allées de l'Oulle



Image d'archive

PREFECTURE DE VAUCLUSE

Suivez les comptes officiels
@Prefet84 @sdis84

VIGILANCE
en cours
#rhône

#Vigilance jaune #inondation
Rhône en cours,
Suivez les comptes officiels
@pref84 @meteofrance
@vigicrue

Sapeurs-Pompiers
Département
VAUCLUSE

SDIS

Merci

La ville d'Avignon ferme le parking des allées de l'Oulle à partir de 16h, ce vendredi 29 janvier. Une mesure préventive prise, jusqu'à nouvel ordre, en raison du passage du Rhône en vigilance jaune depuis

Ecrit par le 8 juillet 2026

l'amont de Valence jusqu'à la mer.

En effet, les services de la préfecture de Vaucluse et ceux du Sdis 84 (Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse) viennent d'alerter sur le fait que « sous l'effet de la propagation des crues du Rhône à l'aval de Lyon et de l'Isère, les débits augmenteront progressivement à partir de vendredi après-midi jusque dans la nuit de samedi à dimanche. Des débordements voire des dommages localisés pourront être observés ».

A l'origine de cette mesure, les fortes pluies en cours dans plusieurs départements de l'Est de la France qui vont entraîner une forte hausse du niveau des cours d'eau au fil des heures.

Situé entre les remparts et le Rhône, le parking des allées de l'Oulle dispose d'une capacité de 530 places. Cet espace de stationnement est régulièrement fermé par précaution lors de chaque crue du Fleuve-roi.

[Accédez au site internet du service de prévision des crues pour le Rhône](#)

(vidéo) Canal Rhône à Sète : que souhaitez-vous qu'il devienne ?

Ecrit par le 8 juillet 2026

CONCERTATION TERRITORIALE



QUEL AVENIR POUR LE CANAL DU RHÔNE À SÈTE ?



Pour le savoir, [Étienne Guyot](#), préfet de la région d'Occitanie et de la [Haute-Garonne](#) a lancé une concertation territoriale afin de réinterroger les orientations stratégiques du canal du Rhône à Sète. L'objectif est d'éclairer le Gouvernement et le préfet d'Auvergne-Rhône-Alpes, coordonnateur du plan Rhône-Saône, sur les décisions d'investissement à prendre.

Concertation publique

Cette concertation s'adresse à tous, acteurs du territoire économiques et environnementaux, collectivités, services de l'Etat, associations et habitants. Elle a pour but d'en savoir plus sur la fréquentation et la satisfaction des usagers, de mieux comprendre leurs attentes et de recueillir les avis et propositions en matière de services et d'usages à développer sur le canal du Rhône à Sète.

Une vidéo, une étude, un débat

[Présentation des enjeux sur le Canal Rhône à Sète](#)

[Le rapport du CGEDD « Canal du Rhône à Sète : quel devenir ? »](#)

[La plateforme mon territoire en débat](#)

Bollène : un grand exercice de pompage mené au barrage de Donzère-Mondragon



Dans le cadre du maintien des acquis dans la composante inondation, la 3^e compagnie de l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile N° 7 à Brignoles, en collaboration avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), a participé à un exercice mettant en œuvre une unité de pompage mobile du 27 au 28 octobre derniers à l'écluse située sur le canal de Donzère-Mondragon.

C'est un exercice qui a nécessité la participation de 27 membres de la sécurité civile. Un entraînement destiné à simuler un problème de remplissage de l'écluse qui empêcherait la continuité du trafic fluvial et qui a consisté à pomper l'eau du Rhône à raison de 1 500 litres par seconde pour ensuite la déverser dans l'écluse du barrage. Une manœuvre qui a duré 48 heures et a nécessité la mise en place d'une unité

Ecrit par le 8 juillet 2026

de pompe de grande capacité de 11,5 tonnes, capable de pomper jusqu'à 6 000 m³ par heure.

Pour l'exercice, des tuyaux de 40 cm de diamètre ont été déployés : deux pour pomper l'eau du Rhône, deux autres pour acheminer l'eau jusque dans l'écluse. Cette dernière, située sur le canal de Donzère-Mondragon au niveau de l'usine hydroélectrique André-Blondel, est la plus grande de la vallée du Rhône, mesurant 195 mètres de long sur 12 mètres de large et 22 mètres de hauteur.

« C'est la première fois que l'unité de la sécurité civile est déployée sur cette écluse, souligne Jean-François Babin, responsable de l'aménagement CNR de Donzère-Mondragon. Cet exercice est utile car on pourrait avoir besoin d'eux en cas d'avarie d'une vanne d'alimentation, bien que cette écluse dispose de deux vannes. » Une simulation nécessaire donc qui permet à la fois de tester la rapidité d'intervention des équipes de la sécurité civile mais aussi rassurante pour l'exploitant de l'écluse en cas d'urgence majeure.

Prudence le long du Rhône !

Ecrit par le 8 juillet 2026



Depuis le 1er juillet, la Compagnie nationale du Rhône (CNR) mène une campagne de sensibilisation auprès du grand public sur les risques liés à l'activité des centrales hydroélectriques et barrages aux abords du Rhône.

En cette période estivale et pour la 24^e année consécutive, la CNR mène une campagne de sensibilisation sur la sécurité, notamment auprès des zones situées à proximité de ses barrages et centrales hydroélectriques.

En situation normale d'exploitation, grâce au barrage, l'eau emprunte le canal d'amenée et elle est turbinée par la centrale au fur et à mesure de son arrivée puis restituée au Rhône par le canal de fuite, à l'aval de la centrale. Des variations fréquentes du niveau d'eau se produisent même en période de faible débit, c'est pourquoi il faut toujours rester prudent dans ces secteurs. Quelquefois, il arrive que les turbines soient arrêtées ou que le débit dépasse la capacité de turbinage de la centrale : le barrage s'ouvre alors pour que l'eau transite par le lit naturel du Rhône. Ainsi, le niveau de l'eau et la vitesse du courant peuvent s'élever de manière importante. La CNR en appelle donc à la prudence du public et recommande de rester sur les berges, de ne pas s'aventurer dans le lit du Rhône, de surveiller les

Ecrit par le 8 juillet 2026

enfants, de rejoindre immédiatement les berges lorsque l'eau monte et de respecter la signalisation sur les panneaux. Déclinée sous forme de 4 visuels, la campagne met en scène 'Louloute la loutre' avec le slogan : « Prudence, l'eau peut monter rapidement ! ».

Avec ses 19 barrages et centrales installées le long du Rhône, la CNR produit de l'électricité qui sert à fournir le quart de l'hydroélectricité français.

Gard/Vaucluse : reprise progressive des activités nautiques sur le Rhône



Les préfets de Vaucluse et du Gard viennent de prendre un arrêté conjoint autorisant la navigation sur le

Ecrit par le 8 juillet 2026

Rhône. Cette décision permet à nouveau la navigation sur le fleuve pour les bateaux à passagers de type touristique, sans restauration ni couchage.

Ces activités doivent s'effectuer dans le respect des mesures de distanciation physique et de protection des passagers dont les transporteurs fluviaux de passagers doivent se porter garant. Dans le même temps, les deux préfets ont aussi autorisé les activités nautiques et la navigation des bateaux et engins de plaisance, qu'il s'agisse de bateaux de propriétaires privés ou de location, ainsi que de pêche.

L'ensemble de ces activités nautiques et de plaisance doit s'effectuer dans le respect des articles 1^{er} et 7 du 11 mai 2020. A savoir : limite de 10 personnes à bords, pilote et équipage compris, dans le respect des règles applicables au déplacement des personnes.